Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 96 (1998)

Heft: 8

Artikel: Les améliorations foncières en harmonie avec la nature et le paysage

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-235475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les améliorations foncières en harmonie avec la nature et le paysage

Dans notre pays à la surface habitable restreinte, on attribue un poids toujours croissant à la protection de la nature et du paysage. C'est pourquoi les sollicitations de l'écologie et de l'aménagement du territoire ont gagné en importance dans le cadre des améliorations foncières. La Société suisse des ingénieurs et des architectes, Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres (GRG-SIA), l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ensemble avec les associations de l'aménagement du territoire et de la protection ont publié un nouveau guide. Il doit contribuer à la mise en application des idées esquissées dans la conception générale des améliorations foncières modernes.

Les améliorations foncières modernes sont des projets d'ensemble qui tendent au maintien, à l'aménagement et à la mise en valeur de l'espace rural.

Cette déclaration centrale tirée de la conception générale des «Améliorations foncières modernes», qui a été présentée en 1993 par les organisations professionnelles des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs géomètres, est l'expression d'une nouvelle orientation des améliorations foncières en général. Au cours des dernières années, les améliorations foncières (et surtout les remembrements) se sont muées en instrument particulièrement efficace permettant la garantie et la réalisation de requêtes publiques très variées, tout en tenant compte des intérêts légitimes de l'agriculture. Ainsi, le mot «amélioration» acquiert une signification très complète dans les domaines les plus divers de notre environnement. Alors que le guide «Protection de la nature et du paysage lors d'améliorations foncières» de 1983 devait encore largement dispenser un enseignement spécialisé concernant la manière dont on pouvait organiser les améliorations foncières tout en respectant l'environnement, on peut admettre qu'aujourd'hui ces bases théoriques sont bien connues. Ceci est le fruit d'une collaboration interdisciplinaire accrue et de l'implication précoce de toutes les instances intéressées.

Une conception globale du milieu vital

Les opinions et les connaissances dans le domaine de la protection de la nature et du paysage ont beaucoup évolué. Ainsi, la conception des îlots lors de la création de sites protégés a cédé la place à une appréhension du milieu vital dans sa globalité. La mise en réseaux de biotopes est une requête dont le bien-fondé est généralement reconnu. De même que le paysage ne s'arrête pas en limite de la zone bâtie, l'influence de cette dernière ne se limite pas à son emprise directe. Ainsi, dans ce guide nous concevons l'expression protection de la nature et du paysage comme terme générique comprenant la protection et le développement de la nature, de l'équilibre écologique, du paysage et du patrimoine construit (protection du patrimoine).

Une aide pour tous les intéressés

Ce guide s'adresse non seulement aux responsables techniques des projets, mais, bien plus, à toutes les parties prenantes d'une amélioration (politiciens, agriculteurs, organisations de protection de l'environnement, professionnels de l'aménagement du territoire, etc.). Il a pour but de faire connaître les possibilités de l'instrument «améliorations foncières» et de présenter dans ce contexte la succession des étapes requises.

Les recommandations doivent amener les intéressés à considérer la protection de la nature et du paysage comme partie intégrante des améliorations foncières. Elles doivent aussi servir d'encouragement à la mise en œuvre ciblée de l'instrument de planification et de réalisation «améliorations foncières» dans les projets de protection de la nature.

Encourager la compréhension mutuelle

En tant qu'aide à la procédure des améliorations foncières, en particulier en ce qui concerne la protection de la nature et du paysage et tout en prenant en considération les prescriptions de l'aménagement du territoire, ces recommandations sont destinées à stimuler la collaboration entre les acteurs les plus divers et à susciter la compréhension mutuelle entre représentants d'intérêts plus ou moins contradictoires.

Structure du guide

Le guide est articulé en deux parties, plus des annexes: la première partie comprend les bases sur lesquelles les améliorations foncières doivent aujourd'hui se développer et les met en relation avec les besoins de la protection de la nature et du paysage et avec les prescriptions de l'aménagement du territoire. La seconde partie met en lumière certains aspects techniques importants du domaine des améliorations foncières, comme aide à la mise en œuvre de celles-ci. En annexe, on trouvera quelques propositions concrètes.

Wegleitung / Guide

Herausgeber / Editeurs:
- Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein, Fachgruppe der Kultur- und Vermessungsingenieure (SIA FKV)
- Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft (BUWAL)
- Bundesamt für Landwirtschaft (BLW)

Arbeitsausschuss / Comité de travail:
Hans-Ulrich Pfenninger, Fachgruppe SIA FKV (Präsident)
Jörg Amsler, Bundesamt für Landwirtschaft
Rémy Jaquier, Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK)
Andreas Stalder, Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft

Erweiterte Arbeitsgruppe / Groupe de travail élargi:
Hans Gattiker, Schweizer Heimatschutz
Jean-Paul Meyer, Service des améliorations foncières, canton de Fribourg
Rudolf Muggli, Vereinigung für Landesplanung
Raimund Rodewald, Stiftung für Landschaftsschutz
Andreas Stauffer, Amt für Raumplanung Kanton Thurgau

Autoren / Auteurs:
Albert Lüscher, Lüscher & Aeschlimann AG
Mark Egger, IC Infraconsult AG
Hannes Meuli, IC Infraconsult AG

Bezug der Wegleitung
(ab September 1998; Fr. 25.–):
SIA Generalsekretariat, Postfach, 8039 Zürich, Tel. 01/283 15 15, e-mail: gs@sia.ch